

## Nos Valeurs - Nos Missions - Nos Ambitions

### Cooperative

Publié par: admin

Publié le : 01/10/2012 08:30:00

Qu'est qu'une coopérative ?

L'origine des Coopératives céréalières est la crise subie par les agriculteurs dans les années 1933-1936 pendant lesquelles les céréales étaient devenues invendables. Les agriculteurs de l'époque pouvaient aller à la foire des dizaines de fois avec leurs grains sans trouver le moindre acheteur.

Beaucoup de grains à l'époque se détérioraient faute d'avoir été consommés en temps et en heure.

Devant ce problème insoluble individuellement, les agriculteurs décidèrent de se regrouper pour stocker en commun leurs céréales, améliorer leur conservation et organiser eux-mêmes la vente.

« *La coopérative est née* »

La coopérative des blés de TRETEAU est née en 1936, avec la construction d'un silo avec fosse de réception, tour de manutention et cellules de stockage pour assurer la conservation.

Les règles de fonctionnement

1 homme = 1 voix

Les sociétaires de la coopérative sont uniquement les agriculteurs (les adhérents)

La rémunération du travail est privilégiée par rapport à celle du capital.

La zone d'activité est clairement délimitée = zone d'activité statutaire de la coopérative. (COOPACA = moitié EST du département de l'allier + département LOIRE/SAONE ET LOIRE/NIEVRE).

Les réserves accumulées sont indivisibles.

Nos valeurs

### **La confiance**

La relation entre l'adhérent et le salarié est particulière et essentiellement basée sur le respect mutuel de l'autre. En contrepartie, pour l'ensemble des salariés de la coopérative, l'adhérent doit être au coeur de l'organisation et des préoccupations. Cette confiance est la base des valeurs fondatrices de la coopération mais elle ne se décrète pas, elle se mérite.

## **L'équité**

Cette notion est au coeur des valeurs de la coopération et se traduit par des conditions identiques au même moment pour les mêmes opérations.

## **Transparence**

Chaque adhérent peut connaître les règles de fonctionnement de la coopérative et le détail des opérations. Il existe une grande proximité entre les adhérents, le Conseil d'Administration, la Direction et les salariés.

Les résultats de la coopérative se partagent à l'ensemble des adhérents selon des critères votés en Assemblée Générale. Le respect des engagements réciproques entre les adhérents et leur coopérative est le socle de ce modèle économique.

## **Nos missions**

- > Unir, rassembler et fédérer les agriculteurs
- > Collecter, travailler le grain et commercialiser les productions végétales.
- > Assurer et garantir l'approvisionnement des exploitations en produits nécessaires à leur fonctionnement.
- > Proposer des services mutualisés (conseils techniques, diagnostics, logistique...) à des prix compétitifs.
- > Optimiser durablement la marge brute des producteurs adhérents.
- > Développer la compétence des adhérents dans leurs métiers.
- > Reconnaître l'engagement des adhérents.
- > Satisfaire les adhérents, les clients, les salariés.

## **Nos ambitions**

Etre la structure « Organisme stockeur et approvisionnement » leader sur la Forterre / la Sologne Bourbonnaise / le Val d'Allier et Val de Loire.

Pérenniser la coopérative avec une image forte et reconnue sur son territoire. Ne jamais oublier que la coopérative s'hérite des générations passées et s'emprunte aux générations futures.

Solidifier l'union de services UCAL pour être « le référent en agronomie et services associées. »

Viser les meilleurs résultats pour les adhérents.